



AUDIENCE avec Clément BEAUNE, Ministre des transports 13 novembre 2023

Dans le cadre du plan de prévention des risques routiers, Clément Beaune, le ministre des transports a reçu les organisations syndicales du ministère.

La **CFDT** était représentée par Dominique Vincent, Carine Dumas et Joëlle Martichoux.

Comme il s'y était engagé, Clément BEAUNE a reçu les organisations syndicales sur le plan de prévention renforcé des risques routiers ce 13 novembre 2023.

Depuis 2014, le ministère déplore 120 accidents (corporels et matériels) chaque année, impliquant en moyenne 16 blessés/an dans les DIR. Six agents ont été tués en intervention entre 2014 et 2022, dont quatre entre 2020 et 2022. L'année 2022 a en outre été marquée par une augmentation de 15% du nombre d'accidents sur zone d'intervention ou de chantiers par rapport à l'année 2021 [25% sur tout le réseau routier national (RRN)] et à une augmentation de la gravité de ces accidents.

Le ministre a rappelé ces chiffres de l'accidentologie sur les routes, raisons pour lesquelles il a souhaité engager les travaux pour ce plan de prévention renforcé qui est désormais sur le point d'être finalisé – [ici la dernière version](#) déjà transmise dans les services mais encore en cours de concertation.

La **CFDT** est pleinement investie dans l'accompagnement de la démarche initiée par le ministre Clément BEAUNE par l'apport de l'expérience de terrain de ses militants ou de ses experts en matière de prévention, lors des séances du groupe de travail initié pour l'élaboration de ce plan renforcé.

Rappelant la prise de conscience depuis de nombreuses décennies de cette situation, dès 2018 l'engagement des réflexions sur un plan de prévention des risques routiers, relancées en 2020 par la ministre Pompili, et constatant que la situation n'a pas évolué favorablement comme l'a rappelé le ministre, la **CFDT** a souhaité que des mesures d'urgence – aménagement, renforcement des dispositifs

de balisage en vigueur – soient prises à titre transitoire le temps que le plan de prévention renforcé puisse prendre ses effets (le [calendrier de mise en œuvre](#) s'étend sur plusieurs années et les premières mesures n'entreront vraiment en vigueur que dans de nombreux mois).

Le ministre a insisté sur l'accompagnement des familles endeuillées ou dont l'un des membres, agent public du ministère, a été durement affecté lors d'un accident en cours d'intervention. Il continuera de défendre le principe de reconnaissance des agents publics du ministère victimes dans l'exercice de leurs fonctions au même titre que le sont les agents des corporations des pompiers ou de la gendarmerie. Il a aussi rappelé tout ce qui a déjà été engagé en matière d'amélioration des infrastructures, de qualité de notre réseau routier.

Attaché à conclure avancer rapidement sur le sujet afin de mettre en œuvre le plan renforcé dans les meilleurs délais, Clément BEAUNE a donné rendez-vous aux organisations syndicales pour la fin de l'année.

Pour mémoire :

- Le sujet a été débattu lors de la [réunion Formation Spécialisée du CSA ministériel du 27-06-23](#)
- [Présentation des constats](#) des deux missions relatives à ces questions (IGEDD et Lombardi)